

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du 9 avril 2015
Heure..... 14 h 15
Lieu CAFÉTÉRIA DU BLOC G (G-1510)

PRÉSENCES – 247 personnes ont signé la feuille des présences

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 30.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Éric Athlan propose *Sébastien Paquin-Charbonneau*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 51

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2015
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Journée de grève sociale
 - 5.1 Intervention de responsables du Fonds de défense professionnelle de la CSN
 - 5.2 Décisions à prendre
6. Compressions au Collège
 7. Informations
 - 7.1 Grief sur la reprise des journées de grève
 - 7.2 Contraintes horaire en conciliation famille-travail
 - 7.3 Aide à la réussite
8. Questions diverses

Proposée par Catherine Allen
Appuyée par Samaël Beaudoin
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MARS 2015

Recommandation 52

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2015 soit adopté tel que présenté.

Proposée par David Schwinghamer
Appuyée par Carine Blais
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 53

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 12 mars 2015 et dont les noms suivent : *Valérie Blanchette* (Archives médicales), *François Routhier* (Génie civil), *Dave Boisvert* (SPU), *Claude Labarre* (SPU), *Jean-Guy Slevan* (Génie civil), *Pierre Latulippe* (Gestion).

Proposée par Alain Forget
Appuyée par Raynald Pepin
Adoptée à l'unanimité

5. JOURNÉE DE GRÈVE SOCIALE

Josée Déziel et Philippe de Grosbois rappellent les événements qui ont mené à la présentation d'une telle proposition, et expliquent les raisons pour lesquelles l'exécutif recommande son adoption.

Céline Lalande, conseillère syndicale à la FNEEQ-CSN, et Jean-François Coutu, du Service d'aide à la mobilisation et à la vie régionale de la CSN, clarifient le contexte juridique entourant la journée de grève sociale et présentent l'appui juridique et financier du Fonds de défense professionnelle de la CSN.

Il est proposé d'ouvrir une plénière d'une durée de 30 minutes.

Proposée par Denise Poirier
Appuyée par Alain Forget
Adoptée à l'unanimité

Les 30 minutes étant écoulées, il est proposé de prolonger la plénière pour les gens qui sont déjà au micro.

Proposée par Denise Poirier
Appuyée par Justin Zielinski
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 54

Considérant l'initiative du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS-CSN) de déclencher une grève sociale d'une journée le 1^{er} mai 2015 et les votes tenus et à tenir sur ce sujet dans de nombreux syndicats de la FNEEQ-CSN et de la FEC-CSQ;

Considérant que les mesures d'austérité du gouvernement libéral menacent gravement les structures québécoises de solidarité sociale et les services publics québécois;

Considérant que ces mesures affaiblissent et appauvrissent le système public d'éducation du Québec (augmentations de frais et baisses de service pour les étudiants, coupures de postes et augmentations indues de tâche pour les personnels);

Considérant que le 1^{er} mai, journée internationale des travailleurs et travailleuses, représente un moment symbolique important qui sera marqué par de nombreuses manifestations et actions de perturbation partout à travers le Québec;

Considérant qu'une journée de grève sociale est un moyen de pression rarement utilisé par le mouvement syndical, qui enverrait un message fort d'opposition aux mesures d'austérité;

Considérant qu'une telle journée démontrerait au gouvernement notre ferme volonté de nous mobiliser à l'automne dans le cadre des négociations du secteur public;

Il est proposé :

Que le SPECA travaille à la planification, l'organisation et la promotion de la grève sociale du 1^{er} mai 2015;

Que les membres du SPECA débrayent le 1^{er} mai 2015 si les conditions suivantes sont réunies :

- au moins dix (10) syndicats du Regroupement cégep de la FNEEQ ou au moins dix (10) syndicats affiliés au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM) débrayent le 1^{er} mai 2015;
- la CSN appuie le SPECA afin qu'il puisse défendre adéquatement devant les tribunaux, si cela s'avère nécessaire, le droit de ses membres à faire la grève, qu'il s'agisse d'une grève dans le cadre d'une négociation de conditions de travail ou qu'il s'agisse d'une grève sociale;

Que cette journée ait pour but de dénoncer les mesures d'austérité ainsi que les atteintes faites à l'ensemble des services publics, particulièrement en éducation.

Proposée par Philippe Labarre
Appuyée par Pascal Théroux

Un amendement est proposé :

Que l'on ajoute, à la fin de la proposition, « et notamment par un texte public explicite, qui offre des solutions, signé, si possible, par l'ensemble des syndicats en grève ».

Proposé par Jean Trudelle
Appuyé par Éric Athlan
L'amendement est adopté à l'unanimité.

Un amendement est proposé :

Que le fonds de réserve du SPECA soit utilisé pour compenser les coupures de salaire engendrées par une journée de grève.

Proposé par Josée Migraine
Appuyé par Marie Laverdière
L'amendement est battu à majorité.

Sur la proposition principale, telle qu'amendée,
VOTES POUR : 143
VOTES CONTRE : 81
REJETÉS : 2

La proposition principale, telle qu'amendée, est adoptée à la majorité.

Il est proposé de détruire les bulletins de vote.

Proposé par Jean Trudelle
Appuyé par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

6. COMPRESSIONS AU COLLÈGE

Josée Déziel donne les dernières nouvelles en ce qui a trait aux compressions au Collège.

Une proposition est amenée :

Considérant que l'abolition des postes d'adjoints administratifs associés aux départements d'enseignement aura pour conséquences d'alourdir le travail des enseignants et des responsables de la coordination départementale par le transfert de tâches administratives pour lesquelles ils ne sont ni formés ni payés;

Considérant que les adjoints administratifs assurent le lien entre les départements d'enseignement et les autres instances du Collège et que l'abolition de leur poste met en péril la pérennité des savoirs et des savoir-faire permettant leur bon fonctionnement au sein du Collège;

Considérant qu'aucun plan n'a été proposé pour assurer une restructuration efficace et cohérente des services nombreux et bien réels rendus par ces adjointes administratives dont la tâche n'a pas été réduite grâce aux nouvelles technologies;

Considérant qu'aucun poste de cadre n'a encore été supprimé dans un contexte où les compressions s'attaquent encore une fois au soutien nécessaire aux enseignants pour assurer la qualité de leur travail auprès des étudiants;

Considérant la manière cavalière dont les adjoints administratifs ont appris l'abolition de leur poste en même

temps que l'ensemble de la communauté collégiale;

Il est proposé que le SPECA dénonce et condamne l'abolition des postes d'adjoints administratifs associés aux départements d'enseignement annoncées le 8 avril dernier et devant prendre effet à partir du 1^{er} juillet prochain, et qu'il entreprenne des actions communes avec le syndicat des employés de soutien.

Proposée par Philippe Labarre
Appuyée par Monique Boucher
Adoptée à l'unanimité

L'exécutif soumet une proposition.

Considérant que les postes de personnel de soutien ont augmenté, au cours des dix dernières années, de façon proportionnelle aux PES (unité qui sert de base au financement du Collège) pendant que le nombre de postes de cadres augmentait significativement plus;

Considérant les nouvelles compressions de l'ordre de 40 millions de dollars qui sont annoncées pour le réseau collégial dans le budget de mars 2015;

Il est proposé

Que l'assemblée générale du *SPECA* dénonce le choix du Collège d'éliminer des emplois, particulièrement chez le personnel de soutien, pour absorber les coupures budgétaires imposées par le gouvernement;

Qu'elle mandate le Conseil exécutif pour qu'il exige du Collège qu'il réévalue sa stratégie par rapport aux compressions du gouvernement en acceptant de produire un bilan financier déficitaire et, s'il choisit de supprimer des postes, en ciblant prioritairement les structures d'encadrement qu'il a mises en place au cours des dix dernières années plutôt que les services de base dont nous avons toujours eu collectivement besoin.

Proposée par Éric Athlan
Appuyée par Claude Leboeuf
Adoptée à l'unanimité

7. INFORMATIONS

7.1 Grief sur la reprise des journées de grève

Alain Long informe l'assemblée que, conformément au mandat qui lui a été confié le 12 mars 2015, la partie syndicale au CRT a demandé à la partie patronale que, pour les enseignants qui le demanderont, la rémunération se fasse au prorata de la coupure salariale subie lors de la grève de 2005.

Malgré de nombreuses résistances initiales, la partie patronale a finalement consentie à aller dans le sens de la demande syndicale et une entente sera prise sous peu en CRT pour établir les modalités de la rémunération. En contrepartie, le syndicat a consenti à ce que les intérêts judiciaires cessent de courir à compter du 30 avril 2015, date à laquelle le Collège comptait verser la rémunération, et à ce que les enseignants soient rémunérés à l'automne.

7.2 Contraintes horaire en conciliation famille-travail

Laurence Daigneault Desrosiers rappelle que le SPECA a mandaté son exécutif en assemblée pour que des enseignants proches aidants ou parents de jeunes enfants puissent obtenir une contrainte à l'horaire. Suite à des discussions avec la Direction, il sera maintenant possible de le signifier via Omnivox.

7.3 Aide à la réussite

Josée Déziel explique que le libellé de l'entente avec la Direction sur le financement de l'aide à la réussite n'est pas encore finalisé.

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 17 h 15.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire